

Limiter les papiers et dites stop à la pub !

"STOP PUB" : Dire Stop aux prospectus dans sa boîte aux lettres

Pourquoi ?

Les prospectus que je reçois ne m'intéressent pas vraiment... Ma boîte aux lettres est pleine et je perds du temps à les trier pour retrouver mon courrier. C'est décidé, je les refuse en inscrivant « STOP PUB » sur ma boîte aux lettres.

« Grâce au stop pub, chaque foyer peut réduire ses déchets de 24 kg par an ! »

Comment ?

> J'écris « STOP PUB » sur une petite étiquette que je colle sur ma boîte aux lettres. Je peux également le demander en Mairie, à l'accueil du Pays Voironnais ou au Centre Technique de Coublevie.

+ EN SAVOIR PLUS

> Un numéro vert : 0 800 508 892



Limiter ses impressions de papier

Pourquoi ?

Les documents imprimés ont beaucoup d'inconvénients : ils se perdent, prennent de la place inutilement, se diffusent moins facilement que les documents électroniques et finissent par coûter cher en papier, en encre... C'est décidé, je n'imprime que ce qui est vraiment indispensable !

Comment ?

- > Avant d'imprimer, je me demande si c'est vraiment nécessaire
- > J'imprime systématiquement les documents en recto-verso pour économiser le papier.
- > Avant de jeter un document imprimé recto, j'utilise le verso comme brouillon.



« En limitant mes impressions, je peux réduire mes déchets de 6 kg par an et faire des économies ! »

Les poubelles vident leur sac : Au bureau

40 rue Malinval
cs 80363
38516 Volron cedex
Lundi - vendredi: 8h-12h / 13h30-18h
Tél. : 04 76 93 17 71

<http://www.paysvolonnais.com/reduire-ses-dechets/limiter-les-papiers-et-dites-stop-a-la-pub-687.html>